



Extrait du Registre des Délibérations
Du Comité deS AGES du Pays trithois
SÉANCE DU 25 JUIN 2025
N° 2025031

Envoyé en préfecture le 26/06/2025

Reçu en préfecture le 26/06/2025

Publié le

ID : 059-245900287-20250625-2025031-DE

S²LO

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq juin, le comité syndical du Comité des âges du pays trithois s'est réuni, Sous la présidence de Madame Isabelle CHOAIN, présidente au Comité des âges à Aulnoy lez valenciennes

Date de la 1 ^{ère} convocation :	17/06/2025
Membres en exercice :	32
Présents :	17+1 pouvoir
UNANIMITÉ	
Voix pour	
Voix contre	
Abstention(s)	

Objet : Actualisation du contrat de séjour et du règlement de fonctionnement pour les résidences « Harmonie et Les Godenettes »

Titulaires présents : JOURNET Karl « Haulchin », RAMEZ Damien « Maing », HAMIEAU Maud « Monchaux sur Ecaillon », SEREUSE Elisabeth et DELCROIX JOLY Véronique « Petite Forêt », CHOAIN Isabelle et HAVEZ Christine « Prouvy », MAITTE Sarah et MANGENOT Cédric « Quérénaing », TRIFI Patrick « Raismes », MAJDALANI Abboud et RAOUT Michel « Rouvignies », BOHERE Raymonde « Thiant », SAVARY Dominique « Trith Saint Léger », GABELLE Jean Claude « Verchain Maugré »

Suppléants présents : BAUDRIN Philippe « Maing », GUERDIN Eric « Trith Saint Léger »

Titulaires absents/excusés : ANDRE Liliane et DUEZ Marie José « Artres », DUSART Julien et BENNOUI Habiba « Aulnoy lez valenciennes », BRUNET Joël (pouvoir donné à Isabelle CHOAIN) et PAMART Jean Baptiste « Famars », DAVID Chantal « Haulchin », HOUREZ Dominique et KERN Claudine « Hérin », BLONDIAUX Eric et HEBERT Christelle « La Sentinelle », DESROUSSEAUX Chantal « Maing », GOURDIN Alison « Monchaux sur écaillon », POTIER Sylvia « Raismes », PREVOST Martine « Thiant », YAHIAOUI Malika « Trith Saint Léger », BISIAUX Christian « Verchain Maugré »

Secrétaire de séance : BOHERE Raymonde

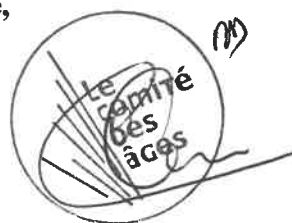
Vu l'avis du conseil de la vie sociale des résidences « Harmonie » et « Godenettes ».
Vu l'avis du CST en date du 18/06/2025.

Madame la Présidente demande à l'assemblée d'approuver le nouveau contrat de séjour de la résidence « Harmonie » et « Les Godenettes » comme dans le document joint au dossier de travail.

Le Comité syndical
Vu l'exposé de Madame la Présidente
Après en avoir délibéré

Approuve le contrat de séjour de la résidence « Harmonie » et « Les Godenettes » comme dans le document joint.

Ainsi fait et délibéré
Pour extrait conforme,
Signé,

A circular stamp with the text "le comité des âges" inside. A signature is written over the stamp, and a small handwritten mark "M" is visible to the right of the stamp.

Délibération télétransmise
en Sous-Préfecture de Valenciennes
le :